



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE  
**BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS  
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ  
دار الصحافة التابعة للكرسى الرسولي BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ

N. 0875

Mercoledì 11.11.2015

**Intervention de l'Observateur permanent du Saint-Siège à la Conférence générale de l'UNESCO  
(Paris, 3-18 novembre 2015)**

Ci-joint le discours prononcé à Paris le 7 novembre par Mgr. Francesco Follo, Observateur permanent du Saint-Siège, dans le cadre du débat politique de la 38e session de la Conférence générale de l'UNESCO:

**Intervention du Mgr. Francesco Follo**

Monsieur le Président,

Madame la Directrice Générale, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

**1. Introduction**

Avant tout permettez-moi de vous présenter, M. le Président de cette session de la Conférence Générale, les salutations du Saint-Siège, en vous remerciant de m'avoir donné la parole. À travers vous, je salue toutes les distinguées Délégations présentes aux travaux et je partage avec elles leurs félicitations pour votre élection.

A vous, Mme Irina Bokova, Directrice Générale, j'exprime l'appréciation du Saint-Siège pour votre excellent engagement qui garantit la réalisation du mandat de l'UNESCO dans l'action méritoire développée en faveur de la paix durable par l'éducation, la culture et les sciences, qui permettent un développement durable et intégrale qui à son tour permet d'habiter la Terre comme maison pour toutes et tous. Au nom du Sa Sainteté le Pape François, j'ai aussi l'honneur de vous confirmer son estime pour notre Organisation et son soutien aux activités que nous menons ensemble pour la paix, pour l'éducation, pour une culture de rapprochement et pour le climat. Le Saint-Siège soutient le 38C/5 qui met si bien en exergue ces activités.

L'UNESCO est fortement impliqué dans les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (Cop 21) et je suis sûr que notre Organisation, grâce à son Programme d'action global pour

l'éducation en vue du développement durable, joue et jouera davantage un rôle très important pour transformer l'éducation au changement climatique en un élément plus central et plus visible de la réponse internationale au changement climatique. A ce titre, le Saint-Siège salue la pertinence du paragraphe 01029 du document 38C/5 qui précise la feuille de route de l'UNESCO pour la mise en œuvre de ce programme. Il cherche à aider les personnes à comprendre l'impact du réchauffement planétaire actuel et à mieux familiariser les jeunes, notamment, au changement climatique. Pour y parvenir, ce programme renforce la capacité des États membres à assurer une éducation au changement climatique de qualité, encourage les approches pédagogiques novatrices visant à intégrer l'éducation au changement climatique dans les écoles et favorise la sensibilisation au changement climatique ainsi que le renforcement des programmes d'éducation non formelle grâce aux médias, réseaux et partenariats.

Le 70ème anniversaire de l'UNESCO est une bonne occasion pour faire le point de notre histoire et réfléchir sur notre futur commun, en accueillant « l'invitation urgente du Saint Père à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète » (Lettre encycl. *Laudato si'*, n 14). Donc le Pape François nous invite à une éducation « écologique » qui doit tenir compte d'une éthique de la vie et du dialogue. Dialogue qui implique une éducation à l'écoute.

## 2. Education écologique par une éthique du dialogue

Ce dialogue commence avec la prise de conscience qu' « habiter la Terre » consiste à habiter « en elle » avec un respect, une sobriété et une simplicité dans ce que nous exigeons, prenons, recevons d'elle. Mais c'est aussi habiter « avec elle » et prendre soin d'elle. La planète Terre est *un don et une tâche* pour nous tous. Faut-il avoir avec elle une attitude contemplative ou utilitariste, pour ne pas dire prédatrice ? La réponse est : il faut une attitude humaine qui vient du *travail* et de l'assumption de la *responsabilité*.

Pourquoi le *travail* ? Les modalités avec lesquelles l'homme traite l'environnement ont une claire influence sur les modalités avec lesquelles il se traite lui-même et vice-versa. Il y a une dimension éthique dans l'écologie et dans le travail de la personne humaine. A cet égard, je veux souligner ici de façon heureuse le point 6.4 de l'ordre du jour de la Conférence Générale qui traite de l'opportunité d'établir une déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique. En effet, une écologie de l'humain favorise une écologie de l'environnement et un développement durable intégral. L'homme ne transforme pas seulement la nature en l'adaptant à ses propres nécessités, mais aussi il se réalise comme homme et, dans un certain sens, il devient plus homme (cf. *Laborem excercens*). Il est important de ne pas oublier que le rapport homme-nature est synthétisé par le travail. En effet, d'une part la nature est expression d'un dessein d'amour et de vérité. Elle nous précède et nous est donnée par Dieu comme milieu de vie. D'autre part, la nature est à notre disposition comme cadeau de Dieu qui en a dessiné les ordonnancements intrinsèques afin que l'homme en tire des orientations pour « la garder et la cultiver » (Gn 2,15), selon une utilisation sage, non instrumentale, ni arbitraire, donc *responsable* (cf. *Veritas in Caritate*).

*La Responsabilité*, qu'est-ce à dire ? C'est à dire, assez simplement, que dans la succession des générations, chacune a des devoirs envers celles qui lui succèderont, et que le premier de ces devoirs est de leur léguer les conditions d'une vie humaine sur la Terre des hommes. La responsabilité s'exerce à petite échelle, et nous la connaissons bien — pour n'en citer qu'un cas — chacun doit veiller aujourd'hui à l'éducation de ses enfants, parce que les enfants d'aujourd'hui seront les citoyens de demain. Mais elle s'exerce aussi à grande échelle, et nous sommes tous ici familiers d'un cas privilégié : nous sommes héritiers d'un patrimoine culturel et naturel que nous devons transmettre intact (et enrichi, peut-être) à nos successeurs. Ici encore, l'UNESCO se distingue par son action en faveur de la préservation du pluralisme culturel et le Saint-Siège veut saluer le lancement de la campagne « Unite4Heritage » par la Directrice Générale dont l'objectif est de faire de la protection de la culture un pilier de la construction de la paix. Et cela étant dit, ajoutons l'essentiel de notre propos présent : qu'il n'y a pas de culture et d'héritage culturel et naturel possible si notre « maison commune », notre *oikos*, la planète que nous habitons, cesse d'être habitable. L'homme doit avoir le droit de penser, le droit de lire de la poésie ou d'écouter de la musique, le droit de prier et beaucoup d'autres encore. Mais où et sous quelles conditions exercer ces droits ? Plusieurs réponses sont possibles, insistons aujourd'hui sur la plus élémentaire : notre habitation sur la Terre. Deux points sautent aux yeux. Le premier est que nous avons tous part à une même nature humaine. Le second est que nous y avons concrètement part, tous et absolument tous, en ce que nous

sommes des « terriens ». Cette Terre doit être gérée avec intelligence et prévoyance. En effet, il nous reste assez d'intelligence et de prévoyance pour cesser d'être, vis à vis de notre « maison commune », ceux qui la saccagent, épuisent ses ressources et se désintéressent des générations à venir.

On ne possède pas « la » solution globale. Ce n'est pas peu, toutefois, que de parler d'une crise que tous reconnaissent et que tous analysent plus ou moins dans les mêmes termes. En termes simples, nous savons tous où nous en sommes. En termes aussi simples, nous savons tous où nous voulons aller : laisser la Terre habitable, ou la rendre habitable à nouveau si nous l'avons saccagée.

A lire et à relire tout ce qui a été écrit depuis qu'une « conscience écologique » est apparue, on conclura aisément que n'ont parlé intelligemment que les porte-parole de ceux qui n'existent pas encore, les générations à venir, qui exercent des droits sur nous tout en n'étant pas là. Il est toujours presque facile de défendre les droits de ceux qui sont là. Défendre les droits de ceux qui ne sont pas encore là est certainement plus difficile. Les voix les plus lucides qu'on connaisse, et elles sont nombreuses, sont en tout cas celles qui défendent ces droits.

### 3. Ecologie de l'environnement et écologie de l'humain

Maison se dit *oikos*, en grec, et le gérant se dit *oikonomos*, l'économie ou l'intendant. Lorsque le gérant se croit propriétaire, seul son droit compte à ses yeux. Mais lorsque le gérant sait qu'il gère une demeure que d'autres habitent en même temps que lui et, plus encore, que d'autres habiteront après lui, alors le respect des droits d'autrui doit primer pour lui. Le gérant, précisons, n'est pas préposé à l'idolâtrie. Il doit respecter la maison commune par respect pour ceux qui l'habitent et l'habiteront ; et la maison n'existe que pour ceux qui l'habitent et l'habiteront. Une maison doit être aimée, elle doit être entretenue, mais nous ne lui devons pas la vénération que nous ne devons qu'à autrui. Aucun gérant n'est créateur de la maison. Aucun gérant ne fabrique un homme nouveau. La vérité est moins ambitieuse en théorie mais plus respectable en pratique : le gérant doit être mû par l'amour de son prochain, y compris du prochain qui n'existe pas encore.

Ces propos ont été inspirés par la lettre encyclique *Laudato Si'* consacrée il y a peu à notre maison commune par le Pape François. Concluons en reprenant un propos de son prédécesseur, le Pape Benoît XVI, qui invitait à développer une « écologie de l'humain ». L'intelligence commande, dit Benoît XVI, de respecter l'autre homme autant que la maison que nous habitons ensemble dans la suite des temps : une écologie qui ignoreraient les droits de l'homme à être un homme aujourd'hui et demain ne saurait pas ce qu'est une maison. Le Pape François dit que l'intelligence commande réciproquement que nous respections notre maison commune parce qu'en la respectant, nous prouverons notre amour du prochain. Dans tous les dangers qui nous menacent se cache un projet auquel C.S. Lewis a donné son nom, celui d'une « abolition de l'homme ». Il faut évidemment la refuser. Nous avons les moyens intellectuels de la refuser. La refusant, nous prouverons notre amour du prochain, quelles que soient les distances spatiales et chronologiques qui nous séparent de lui. Et comme le verbe « aimer » est toujours liée au verbe « faire », le souci que nous aurons de notre maison commune se traduira en ce qu'il faut appeler par son nom : en une authentique œuvre de miséricorde.

Merci de votre attention.

[01949-FR.01] [Texte original: Français]